



## Bureau de la Présidente d'élection

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
www.ville.saint-remi.qc.ca

**SCRUTIN DU 13 mai 2018**

**ÉLECTION PARTIELLE – Poste : conseiller du district numéro 6**

### **AVIS PUBLIC**

**Aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**

**Avis public** est donné par madame Diane Soucy, présidente d'élection :

**Aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 23 mars 2018;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 23 mars 2018 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 23 mars 2018;
4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 26 avril 2018.

**ET**

**Aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 23 mars 2018;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 23 mars 2018 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 23 mars 2018;
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 23 mars 2018;
5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le 26 avril 2018.

**PRENEZ NOTE** que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais **au plus tard** le 26 avril 2018 sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

**Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible sur le site internet de la Ville au [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca) sous la rubrique *élection* ou au bureau de la présidente d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.**

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec la présidente d'élection, au numéro 450 454-5112 ou à l'adresse : 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0.

**Donné à Saint-Rémi, ce 6 avril 2018**

**Diane Soucy, OMA  
Présidente d'élection**